



ONDI9CE

2024 - 2025

ONDI9CE - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

En lien avec l'Arrêté ministériel du 29/05/2015 fixant les critères d'agrément pour la qualification particulière en oncologie (spécialistes en gastro-entérologie), une formation visant au développement des compétences en oncologie digestive est requise pour permettre aux médecins spécialistes d'assurer des traitements et prescrire des médicaments liés à ces pathologies.

ONDI9CE - Profil enseignement

ONDI9CE Programme

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ONDI9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique, et
- Etre médecin spécialistes en gastroentérologie, en cours de formation en oncologie et souhaitant se spécialiser en oncologie digestive (le candidat peut faire valoriser au maximum une année de sa formation spécifique en gastroentérologie pour autant qu'il puisse justifier d'une activité d'oncologie digestive pendant celle-ci et cadrant avec la description du programme de la formation en oncologie digestive, justificatifs à fournir).

